

Programme économique

PRÉFACE

Il n'y a pas de jour où je ne reçoive, de citoyens zélés, quelque plan de Constitution, quelque projet de loi fiscale, quelque système économique tout neuf, sans compter les propositions de lois particulières.

Ces idées sont souvent excellentes. Ceux qui me les confient s'étonnent que je ne paraisse pas en faire état, et que je ne les expose point dans ce journal.

Mais c'est, d'abord, que je n'en finis pas. C'est, ensuite, que ces divers projets sont quelquefois un peu contradictoires. C'est, enfin, qu'il ne sert à rien d'avoir de bonnes idées, si l'on ne trouve pas, avant tout, les candidats qui les soutiendront et les feront triompher.

Or, ces candidats ne peuvent être nommés que sur un programme très général et très simple, et qui tienne tout entier dans quelques pages. C'est plus tard, quand ils seront, en effet, nos représentants à la Chambre, qu'il pourra être utile d'entrer dans le détail des réformes désirables.

Notre programme politique, on le connaît assez. Il comprend la revendication des libertés nécessaires, la réforme électorale, et, pour le moment où cela sera possible, une révision constitutionnelle qui fortifie l'Exécutif.

Cela fait, il n'y aura plus de « question politique ». A la vérité, il ne devrait pas y en avoir. Et il n'y en aurait pas, ou, du moins, la solution définitive en serait facile, si nos adversaires renonçaient à leur stupide anticléricalisme et à leur sombre monomanie de « défense républicaine ».

La « question économique » est l'essentiel. Quand nos libertés nous auront été rendues, quand l'absurdité de notre système électif aura été corrigée, il n'y aura plus guère lieu de « faire de la politique ». Ce qu'il faudra au pays, ce sont des lois d'utilité sociale.

Je voudrais ébaucher un programme économique qui pût rallier tous nos amis. Mais, avant d'en essayer la rédaction, il n'est pas superflu d'en indiquer l'esprit.

Le collectivisme serait, vous n'en doutez pas, la plus insupportable des tyrannies, et la ruine du commerce et de l'industrie nationale. Or, les complaisances électorales de presque tous les partis risquent de nous acheminer tout doucement au collectivisme.

Le Trésor public exerce sur nous une merveilleuse attraction. C'est une bande de durs que presque tous les Français attendent tout de l'Etat.

Gambetta disait : « Il ne faut pas croire que la République est un gouvernement à bon marché. »

C'est qu'elle a une famille politique à nourrir, et que cette famille est nombreuse et vorace. Lorsque 800 souverains, ayant chacun leur clientèle, s'abattent sur un pays, ils ravagent tout, comme une nuée de sauterelles.

La politique électorale consiste éminemment dans la distribution des places. Nos 800 souverains en ont tant créé, que le budget n'y suffit plus.

En trente ans de République, le chiffre des fonctionnaires s'est élevé de 180,000 à 410,000, et leur budget de 215 millions à 640 millions. Si bien que les ressources manquent pour tenter les réformes sociales tant de fois promises.

On commence à s'apercevoir que l'Etat n'en peut plus, qu'il est incapable de pourvoir au bonheur de tous les citoyens.

Déjà, parmi nos 410,000 fonctionnaires, beaucoup sont mécontents. Le département de la Seine ne trouve plus

L'amélioration du sort des pauvres est d'abord entre leurs mains. Ils peuvent faire leur condition meilleure par plus d'activité, par une connaissance plus exacte de leurs intérêts, par plus de sentiment de leur dignité, par leur perfectionnement intellectuel et moral. La discussion des salaires, les sociétés de prévoyance et d'assurance, voilà pour eux les moyens de se défendre et de s'accroître. Il reste qu'à cet effort des pauvres corresponde (en le devançant même un peu) l'effort des riches ; il reste que ceux-ci s'appliquent à être équitables et humains, et que, notamment, ils instituent, partout où cela est possible, la participation des ouvriers aux bénéfices.

A ces pratiques jusqu'ici peu usitées, l'Etat donnera ses encouragements et sa protection. Mais il s'abstiendra d'une intervention directe.

En résumé, la solution des questions économiques ne dépend pas de l'Etat : elle dépend des particuliers. L'Etat ne doit que les aider, les encourager à être libres et à user de leur liberté. Il doit rendre plus facile aux citoyens la réalisation de la justice sociale, non la créer inutilement.

Telles sont les idées qui nous guideront dans l'essai de rédaction d'un programme économique.

JULES LEMAITRE.

Je voudrais ébaucher un programme économique qui pût rallier tous nos amis. Mais, avant d'en essayer la rédaction, il n'est pas superflu d'en indiquer l'esprit.

Le collectivisme serait, vous n'en doutez pas, la plus insupportable des tyrannies, et la ruine du commerce et de l'industrie nationale. Or, les complaisances électorales de presque tous les partis risquent de nous acheminer tout doucement au collectivisme.

Le Trésor public exerce sur nous une envoiense attraction. C'est une hantise de dire que presque tous les Français attendent tout de l'Etat.

Gambetta disait : « Il ne faut pas croire que la République est un gouvernement à bon marché. »

C'est qu'elle a une famille politique à nourrir, et que cette famille est nombreuse et vorace. Lorsque 800 souverains, ayant chacun leur clientèle, s'abattaient sur un pays, ils ravagent tout, comme une nuée de sauterelles.

La politique électorale consiste éminemment dans la distribution des places. Nos 800 souverains en ont tant créé, que le budget n'y suffit plus.

En trente ans de République, le chiffre des fonctionnaires s'est élevé de 180,000 à 410,000, et leur budget de 215 millions à 640 millions. Si bien que les ressources manquent pour tenter les réformes sociales tant de fois promises.

On commence à s'apercevoir que l'Etat n'en peut plus, qu'il est incapable de pourvoir au bonheur de tous les citoyens.

Déjà, parmi nos 410,000 fonctionnaires, beaucoup sont mécontents. Le département de la Seine ne trouve plus assez de candidats pour ses places d'instituteurs.

J'entends bien qu'on annonce l'impôt progressif sur le revenu, afin de parer aux charges des lois sociales. On prendra de l'argent à ceux qui en ont trop pour en donner à ceux qui n'en ont pas assez. Soit : ce sera donc l'Etat procédant à la répartition des richesses. Mais, s'il ne satisfait pas 410,000 fonctionnaires avec ses ressources actuelles, arrivera-t-il à en satisfaire 7 ou 8 millions ? Il est permis d'en douter.

Nous croyons que l'Etat est arrivé à l'extrême limite des services qu'il peut rendre à la collectivité par son action directe.

D'abord, l'Etat, malgré lui, gaspille ; il est prodigue par nécessité, par la complexité, de ses rouages, par manque de liberté et de souplesse dans ses mouvements. Il gère plus dispendieusement que les entreprises privées.

Ses monopoles suppriment la concurrence, stimulant nécessaire du progrès.

Chacun de ses actes est un empiètement sur la liberté et sur l'initiative individuelle.

Pour que le sort du plus grand nombre soit réellement amélioré, il faut que les richesses circulent et que des ressources nouvelles soient sans cesse inventées et produites. (A ce propos, avez-vous entendu parler du prodigieux réservoir de forces industrielles que recèlent, par exemple, les Pyrénées ?) — Ce renouvellement des ressources ne peut pas être l'œuvre de l'Etat, qui se borne à prélever sur l'ensemble des contribuables les sommes qu'il distribue à ses fonctionnaires, et qui se trouvent diminuées au passage par son intervention même.

Ce sont les initiatives individuelles, les activités libres et intéressées, qui créent les richesses et répandent le bien-être.

Il a accepté la déclaration du Chili se rapportant aux territoires non pourvus de police avant 1898.

On croit que cet arrangement que suivront d'autres plus importants produira une paix inaltérable entre les deux pays.

Le Chili a déclaré qu'il n'avait pas l'intention d'augmenter ses armements, mais seulement de réorganiser sa flotte.

Il a décidé de vendre deux croiseurs et un cuirassé qui seront remplacés par de nouvelles unités.

Le Sénat a approuvé le projet tendant à l'aliénation d'un million d'hectares de terres à Magellan et à la vente de 70,000 tonnes de guano, opérations dont le produit est considéré comme suffisant pour faire face aux nouvelles dépenses.

Carnet Mondain

— Le 17 de ce mois, la Société des Amateurs donnera une première soirée qui aura lieu à la salle Lemoine; puis, au commencement du mois prochain, elle fera représenter dans la salle de l'hôtel de M. Morse, à Auteuil, *L'Étoile*, une opérette-bouffe de feu Emmanuel Chabrier, le musicien bien connu.

La vicomtesse de Trédern, M. Robert Le Lubez, M. Gourdon, de l'Opéra-Comique; M. Louis Roger, joueront les rôles principaux. Il a été question également de redonner, au printemps, la féerie-ballet de M. Max Morand, musique de Gaston Lemaire, qui a été représentée avec le succès que nous avons dit, à l'Opéra, chez la duchesse d'Uzès, mais il est probable que l'on ne pourra s'occuper de tous les aimables projets.

La quête a été faite par Mlle Moustier, en charmante toilette de drap bleu; Mlle de la Motte, Mlles Yvonne et Andrée de Lesseville, accompagnées de MM. Outardel, Chassey, de Montplanet et Louis Douay.

— On vient de bénir, à Dieppe, le mariage du vicomte Yves de Moustier, fils du comte de Moustier, chef de bataillon en retraite, et de la comtesse, née de Couasnon, avec Mlle Marguerite de Quélen, fille du vicomte de Quélen et de la vicomtesse, née de Planhol.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé de Saint-Rémy, qui a retracé le glorieux passé des deux vieilles familles et rappelé le souvenir de Mgr de Quélen, l'illustre archevêque de Paris, grand-oncle de la mariée.

Les témoins du marié étaient: MM. Maurice et Melchior de Moustier, ses frères. Pour la mariée: le baron Jacques de Quélen, son frère, et M. d'Andréis, commissaire principal de la marine.

La quête a été faite par Mlles de Moustier, de la Maisonneuve, de Tréogat et d'Andréis, accompagnées de MM. Maurice et Melchior de Moustier, lieutenant Breynat, et Hantz, enseigne de vaisseau.

NECROLOGIE.

— Les obsèques de Mme Jacquinet, née Roze, veuve du vice-amiral Jacquinet, ont été célébrées hier, à dix heures, en la basilique Sainte-Clothilde.

Le deuil était conduit par le capitaine de frégate Moreau et le capitaine de cavalerie Saint-Hilaire, petits-fils de la défunte.

L'inhumation aura lieu à Toulon. — On annonce la mort, à Saint-Pardoux-la-Croizière (Corrèze), de M. de Pebeyre, ancien préfet et ancien trésorier-payeur général, à l'âge de 84 ans.

— Nous apprenons la mort: de M. le comte de Penha, maréchal en retraite de l'armée brésilienne, chambellan de la comtesse d'Eu, décédé, 129 bis, rue de la Pompe; — de M. Ernest du Boys, ingénieur des ponts et chaussées, ancien ingénieur en chef du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée, chevalier de la Légion d'honneur, père de MM. Charles et André du Boys, beau-père de M. Louis Paixhans, décédé, 139, rue du Faubourg-Saint-Honoré; — de M. Ernest de Lognes, baron du Houllay, décédé, rue du Dôme; — de M. le baron Textor de Ravisy, ancien officier de marine, commandeur de la Légion d'honneur, auteur de divers travaux d'ethnographie; — de M. Frédéric Amy-Rivière, avocat au barreau de Coutances, ancien notaire, décédé à Quettriville; — de Mme de Lehallec, née de Kéridec, décédée à Rennes; — de Mme la baronne d'Ayme de Lambertye, décédée à Paray-le-Monial; — du capitaine du train des équipages, en retraite, Dupuy, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Château-Thierry; — du chef de bataillon d'infanterie coloniale, en retraite, Reynier, décédé à Grenoble; — de Mme Dognon de Pommerait, décédée à Pau; — du major-général russe Alexandre Ogareff.

FRONSAC.

LES VARICES

L'Élixir de Virginie guérit les Varices, quand elles sont récentes; il les amoindrit et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et empêche leurs récurrences fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative.

LÉGION D'HONNEUR

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Sont promus ou nommés:

Au grade d'officier

MM. Mancel, inspecteur général de 2^e classe au corps des ponts et chaussées; Guillemoto, ingénieur en chef de 2^e classe au corps des ponts et chaussées, directeur général des travaux publics de l'Indo-Chine.

Au grade de chevalier

MM. Fort (Gustave), sous-chef de bureau au ministère des finances, sous-chef du cabinet du ministre des travaux publics; Faucheur (Gaston), chef de bureau à l'administration centrale; Loiseleur, ingénieur en chef des ponts et chaussées, ingénieur principal de la voie à la Compagnie des chemins de fer du Midi; Autonne, ingénieur des ponts et chaussées; Collard, ingénieur des ponts et chaussées; Faure, ingénieur des ponts et chaussées; Maison, ingénieur au corps des

LES VARICES

L'Elixir de Virginie guérit les Varices, quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et empêche leurs récurrences fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative.

LÉGION D'HONNEUR

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Sont promus ou nommés :

Au grade d'officier

MM. Mancel, inspecteur général de 2^e classe au corps des ponts et chaussées ; Guillemotte, ingénieur en chef de 2^e classe au corps des ponts et chaussées, directeur général des travaux publics de l'Indo-Chine.

Au grade de chevalier

MM. Fort (Gustave), sous-chef de bureau au ministère des finances, sous-chef du cabinet du ministre des travaux publics ; Faucheur (Gaston), chef de bureau à l'administration centrale ; Loiseleur, ingénieur en chef des ponts et chaussées, ingénieur principal de la voie à la Compagnie des chemins de fer du Midi ; Autonne, ingénieur des ponts et chaussées ; Collard, ingénieur des ponts et chaussées ; Faure, ingénieur des ponts et chaussées ; Maison, ingénieur au corps des mines ; Gérard, sous-ingénieur des ponts et chaussées ; Gauthier, conducteur principal des ponts et chaussées ; Renou, conducteur principal des ponts et chaussées ; Carpentier, avocat à la Cour d'appel, membre du Comité du contentieux et d'études juridiques au ministère des travaux publics ; Vanderheym, ingénieur du contrôle des travaux à la Compagnie P.-L.-M. ; Allard, entrepreneur de travaux publics ; Fougère, entrepreneur de travaux publics ; Mercier, directeur général de la Compagnie des mines de Béthune ; Mors, constructeur de voitures automobiles.

Il ne se souvenait plus de rien, pas même peut-être de la duchesse de Montbazou. Pas une fois, il ne s'étonna de ne plus la voir apparaître. Il se laissait très doucement vivre.

Cependant, le peuple s'inquiétait plus que lui-même. Des bandes étaient venues, de nouveau harceler sa maîtresse autour de son hôtel.

Mais personne n'avait paru aux fenêtres. Et les valets avaient dit aux manifestants que leur maîtresse avait été enlevée et qu'ils ne savaient plus ce qu'elle était devenue.

On en conclut que le cardinal l'avait fait jeter en prison, et des bandes parcoururent Paris en réclamant la reine des Halles.

Il en vint sous les fenêtres du duc de Beaufort et il distingua qu'on lui reprochait sa lâcheté et qu'on l'invitait à la guerre. Tirelaine lui fit observer :

— Je crois que Votre Seigneurie va se trouver obligée de se mettre à leur tête sous peine de se déshonorer.

— Mais puisque la duchesse est en sûreté, grâce à vous.

— C'est justement là ce qui vous prouve les desseins du cardinal et il n'a pas tenu à Son Eminence que la duchesse ne soit à cette heure à la Bastille ou à Vincennes.

— Et où est-elle donc, s'il vous plaît ?

— Ceci, Monseigneur, est mon secret particulier. Mais je puis vous affirmer que votre devoir actuel de galant homme est de venger votre maîtresse.

(A suivre).

HENRI GUERLIN.